

VIE MEILLEURE ET NEURODROITS



Espoir d'une vie meilleure et neurodroits: tels sont les deux aspects existentiels de base de la fusion croissante entre IA et interfaces cerveau-ordinateur.



Il y a quelques semaines, Neuralink, la startup américaine neurotechnologique fondée par Elon Musk, fut approuvée par la Food and Drug Administration américaine pour réaliser des études cliniques d'implants cérébraux d'interfaces directes neuronales dans la partie du cerveau contrôlant le mouvement chez des patients tétraplégiques, dans le but de leur permettre de contrôler un curseur ou un clavier d'ordinateur par leur pensée, afin de pouvoir à nouveau mouvoir leurs corps.



Les interfaces neuronales directes (IND ou interfaces cerveau-ordinateur, en anglais brain-computer interface (BCI)) assurent une communication directe entre un cerveau et un dispositif externe (tel une machine ou un ordinateur) dans le but de collecter et analyser des signaux du cerveau afin d'assister, améliorer ou restaurer des fonctions humaines cognitives ou des capacités d'action.



La perspective de base est inspirante: des paralysés parviennent à nouveau à mouvoir leurs membres, des aveugles recouvrent la vue, d'innombrables autres malades guérissent de manière spectaculaire, une vie meilleure et plus longue, voire potentiellement infinie, peut devenir accessible au commun des mortels...

Les risques soulignés par les neuroscientifiques incitent cependant à la prudence : perte d'identité personnelle, manipulations altérant le libre arbitre, piratage de cerveaux, harcèlement cérébral, violation de vie privée, tortures et actes de barbarie cérébraux, voire assassinats par ordinateur...



Face aux nouvelles réalités scientifiques, la NeuroRights Initiative, une plateforme dirigée par l'université Columbia de New York et développée par une communauté internationale de neuroscientifiques, incite à la protection des **neurodroits**. Ces derniers devraient donner lieu à l'émergence d'une nouvelle forme de régulation internationale des droits de l'homme visant à protéger le cerveau humain et son activité, face aux progrès de la neurotechnologie.

Le projet inclut l'instauration d'un code d'éthique pour les scientifiques qui travaillent dans le domaine de la neurotechnologie, ainsi que la reconnaissance internationale de cinq "neurodroits" de base :



01

**droit à l'identité
personnelle**

02

droit au libre arbitre

03

**droit à la vie privée
mentale**

04

**droit à l'égalité
d'accès**

05

**droit à la protection
contre les déviations**



Le Chili est le premier pays à avoir adopté une loi sur les neurodroits.

La France, les Etats-Unis et d'autres pays du monde se préparent aussi à légiférer en la matière.

